

Réf: Dossier 285982

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKDIST »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO AUTOROUTE
D'ABOBO, CARREFOUR MAIRIE, 02 BOITE POSTALE 33
ABIDJAN 02, Lot 508, Ilot 40

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en 15/02/2024 reçus par Me Abdoul Karim ROUAMBA, Notaire, enregistrés, le 22/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKDIST »

Objet : - Distribution de Gaz butane et de produits annexes ;
- Distribution de tout autre produit ou de marchandise ;
- Transport Logistique;
- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN-ABOBO AUTOROUTE D'ABOBO, CARREFOUR MAIRIE, 02 BOITE POSTALE 33 ABIDJAN 02, Lot 508, Ilot 40

Dirigeant(s) M OUATTARA LANZENI (COGÉRANT), M KAMARA SHINDOU (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06417 du 04/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43065/GTCA/RC/2024 du 04/11/2024

